

Historique de la franc-maçonnerie dans la Province de Québec jusqu'en 1883 (1)

La première loge maçonnique fut établie à Québec, quelques années seulement avant la cession du Canada, vers 1755. On conserve encore, dans les archives de l'ordre, les noms de ces premiers maçons.

La multiplication des loges en Canada n'a donc commencé que sous la domination anglaise, en 1763. Chaque régiment, envoyé ici en garnison, avait sa loge maçonnique dont la charte lui permettait de tenir des assemblées et d'initier des maçons partout où il stationnerait. Aussi, l'un de ces régiments recruta à Québec un bon nombre de membres, et quand il retourna en Angleterre, il laissa aux maçons Québécois sa charte datée de 1752, et ceux-ci organisèrent la loge Albion.

Ce fait est relaté dans le compte rendu annuel présenté à la Grande Loge de Québec en 1881, par le F. Edson Ficht, Député Grand Maître pour les districts de Québec et Trois-Rivières.

En 1826, on accorda à la loge Albion une charte supplémentaire, afin de la rendre permanente. C'est d'après cette charte que la loge travaille aujourd'hui.

Après la fondation de la loge Albion, la maçonnerie continua son travail de propagande à Québec, aux Trois-Rivières, à Montréal, et surtout dans la province d'Ontario, presque exclusivement colonisée par des anglais.

A cette époque, toutes les loges canadiennes recevaient leurs chartes de la Grande Loge d'Angleterre et dépendaient d'elle pour la juridiction et le gouvernement.

En 1854, les francs-maçons canadiens résolurent d'établir en Canada une autorité maçonnique suprême et indépendante, et la Grande Loge du Canada fut créée avec l'assentiment de la Grande Loge d'Angleterre. La mère et la fille n'ont cessé, depuis lors, d'entretenir des relations amicales.

La création de la Grande Loge de Québec, en 1869, rencontra plus de difficultés. La maçonnerie anglaise, évidemment de mauvaise humeur, refusa à sa fille canadienne l'émancipation demandée. Forte de ses droits et de l'appui que lui donnaient les autres Grandes Loges, la fille passa outre, et se constitua en

(1) Les éléments de ce travail sont empruntés à la brochure intitulée : " La Franc-maçonnerie dans la province de Québec en 1883. "